

SEANCE DU 31 Août 2016

L'an deux mil seize, le trente-et-un août à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAIGES, régulièrement convoqué s'est réunie au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur LEFEUVRE Régis, Président du Centre Communal d'Action Sociale de VAIGES.

MEMBRES PRESENTS : M Régis LEFEUVRE, Mme Julie DUCOIN, Mme Sophie ADAM, Mme Lucie DUCHENE, M. Dominique JANVIER, Mme Isabelle POTTIER, Mme Brigitte HERRAULT, M. Maurice PILON, Mme Marie-Josèphe CROISSANT

ABSENTS EXCUSES:

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Maurice PILON

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE :

1. repas des Aînés 2016 : préparation

2a) Les membres du CCAS étudient plusieurs propositions de menus pour le repas du CCAS du 13 octobre 2016. Ils optent pour le menu suivant :

Entrée choisie : Coquille de truite à la Parisienne

Plat choisi : Jambon braisé au Pommeau du Maine

Fromages en 2 sortes + salade verte

Dessert choisi : Charlotte Pommes Tatin

2b) Les membres du CCAS discutent sur l'organisation du repas. Voici ce qui a été décidé :

- ✚ L'hôtel du commerce préparera ce repas.
- ✚ Il y aura une projection de photos pour animer le repas.
- ✚ quelques personnes seront à disposition de la maison de retraite pour aller chercher les résidents si besoin, et pour les ramener à l'EHPAD en fin d'après-midi.
- ✚ l'annonce du repas sera publiée dans l'Ouest-France et dans le courrier de la Mayenne vers la mi-septembre
- ✚ les couverts seront pris au comité des fêtes comme l'année dernière
- ✚ nous passerons commande à Festi-concept pour la location de la vaisselle (hormis les couverts)
- ✚ une fiche de présence a été présentée au dernier conseil municipal pour avoir les disponibilités de chacun
- ✚ des flyers d'aide à la personne seront disposés sur les tables pendant le repas

2. registre des personnes vulnérables

Le Président propose aux membres du CCAS d'examiner le registre des personnes vulnérables. Le registre des personnes vulnérables est mis à jour. En effet, en cas de fortes chaleurs ou forts froids des bénévoles de la Commune pourrait aller voir ces personnes vulnérables pour voir si tout va bien ou pour prévenir les secours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h.

M Régis LEFEUVRE :

Mme Julie DUCOIN:

Mme Sophie ADAM :

Mme Lucie DUCHENE:

M. Dominique JANVIER:

Mme Isabelle POTTIER :

Mme Brigitte HERRAULT :

M. Maurice PILON:

Mme Marie-Josèphe CROISSANT :